



Diplôme d'Etat d'Aide-soignant *Sortants de 2013*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012 (cf. parutions de mars et avril 2014), la seconde, présentée ci-après, ceux de 2013, soit 1 787 personnes.





LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. L'enquête 2014 s'est déroulée en deux phases, de février à avril pour l'interrogation à 6 mois et de septembre à novembre pour le suivi à 12 mois. La Région a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois avec :
 - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
 - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
 - ✓ en cas de formation, le type et le lieu*,
 - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2013, deux sessions d'examen se sont déroulées pour la formation d'aide-soignant (juillet et décembre). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2012.

243 des 594 sortants ont répondu aux questionnaires à 6 et 12 mois, soit un taux de **41%**, supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (37%) et à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (38% soit 529 répondants pour 1 394 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**.

Leur profil, exception faite de l'âge, diffère de celui des élèves, inscrits en dernière année de formation en 2013, recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes.

* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation

LE PROFIL DES RÉPONDANTS

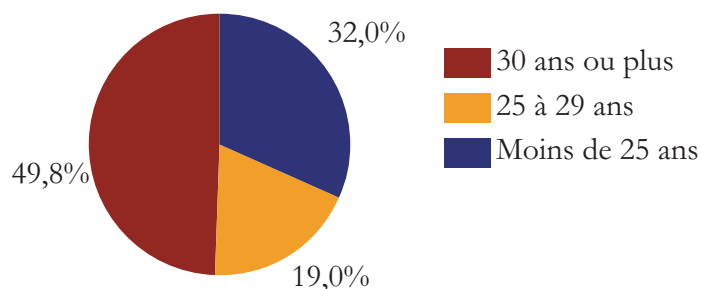
Quel est leur sexe ?



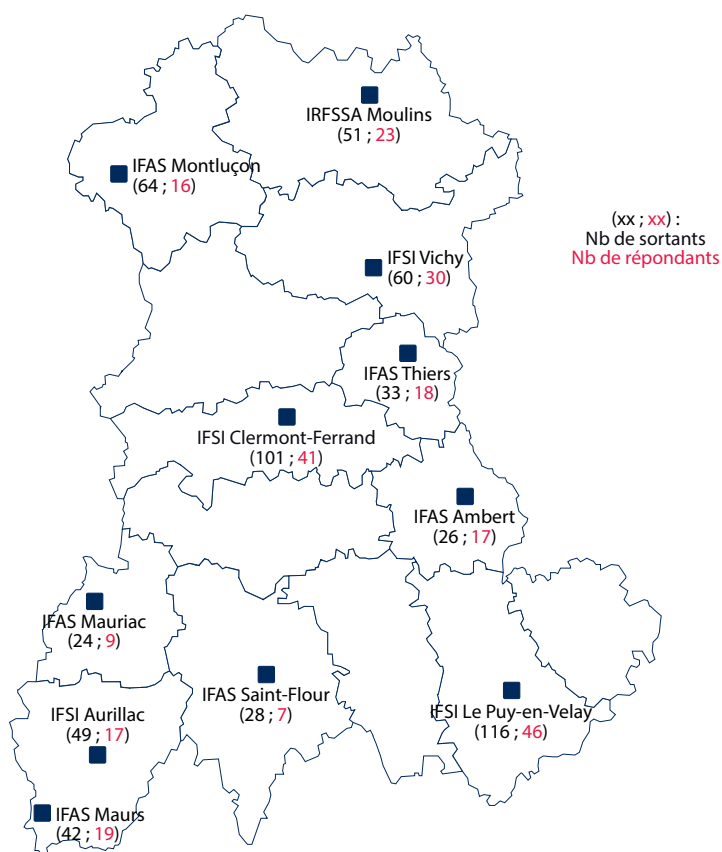
Plus de 9 répondants sur 10 sont des femmes.
A noter que les femmes sont sur-représentées dans les répondants, comparativement aux inscrits enquêtés par la DREES (89%)

La moitié des sortants a plus de 30 ans**.

Quel est leur âge ?



Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



11 instituts (IFAS) proposent une formation d'aide-soignant sur la région.

Le COTEF du Puy-en-Velay forme 19% des répondants, devant ceux de Clermont-Ferrand (17%) et de Vichy (12%).

Les taux de réponse varient de 25% aux IFAS de Montluçon et Saint-Flour à 65% à celui d'Ambert.

Ont-ils obtenu leur diplôme ?

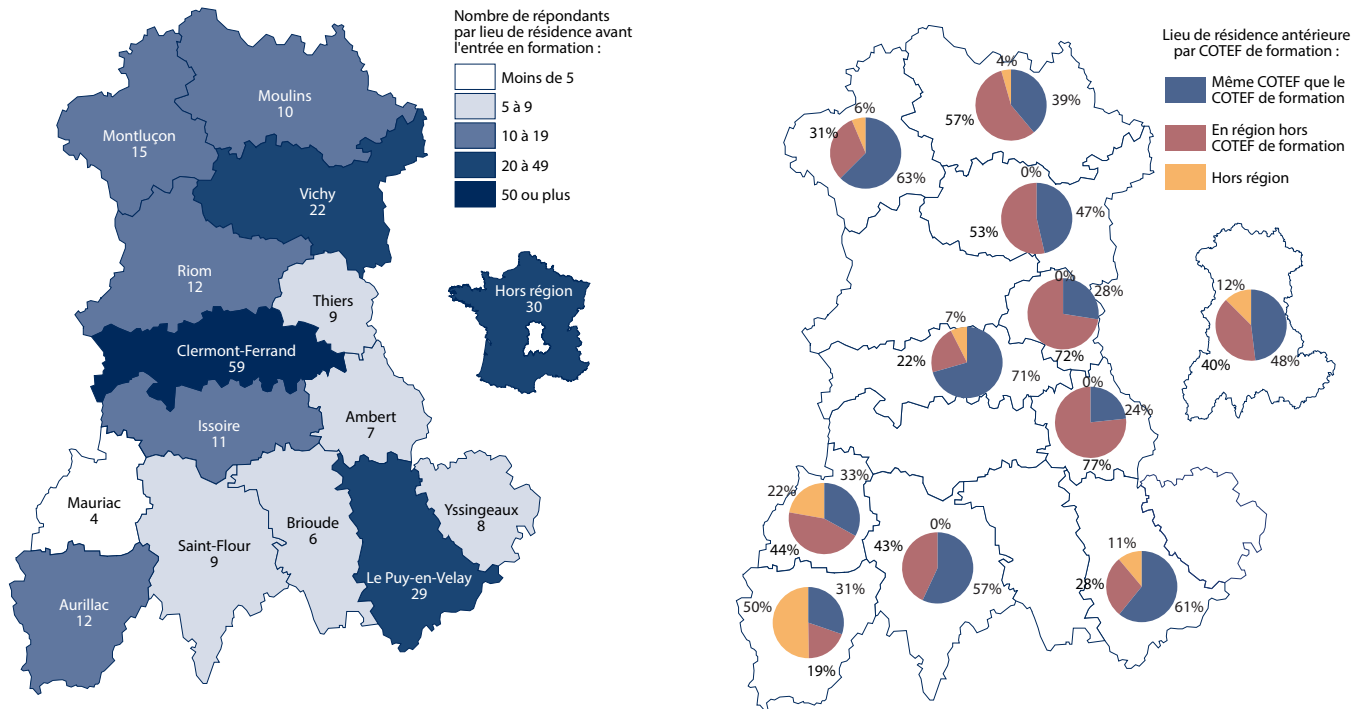
94% des répondants mentionnent l'obtention totale du diplôme d'aide-soignant et 4,6% une validation partielle.

** L'âge calculé est celui à la sortie de formation. En absence de redoublement (information non disponible dans l'enquête), l'âge à l'entrée est de 1 an inférieur.



LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

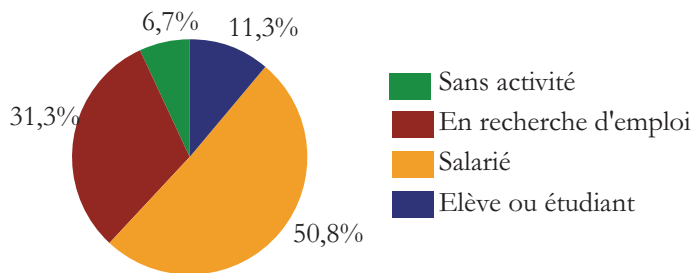
Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



24% des répondants résidaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand avant leur entrée en formation d'AS, 12% hors région et 12% sur le territoire du Puy-en-Velay.

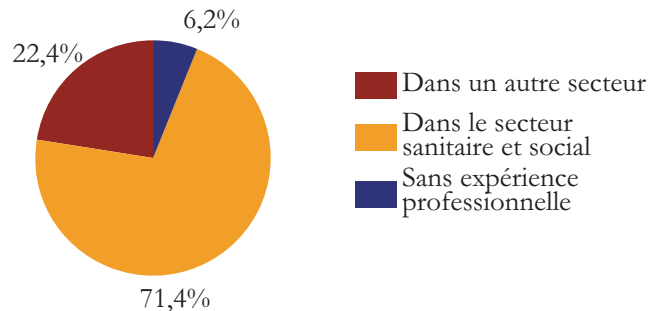
Le rapprochement lieu de formation - lieu de résidence antérieure met en évidence qu'en moyenne, 48% des répondants habitaient auparavant sur leur COTEF de formation (part allant de 24% à Ambert à 71% sur Clermont). 40% des répondants résidaient en Auvergne, mais dans un COTEF différent de celui de leur formation. Les résidents hors Auvergne (12% du total) se sont formés sur six territoires, leur part variant de 4% sur le COTEF de Moulins à 50% sur celui d'Aurillac (2 IFAS sur ce territoire).

Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?



51% des répondants étaient salariés avant d'entrer dans le diplôme d'aide-soignant, 31% demandeurs d'emploi et 11% élèves ou étudiants.

Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?

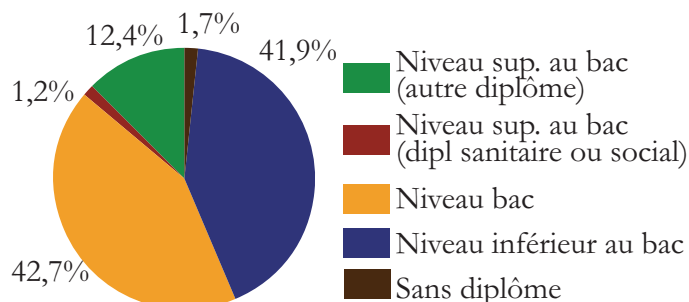


94% des répondants avaient une expérience professionnelle antérieure et 71% travaillaient auparavant dans le secteur sanitaire et social.

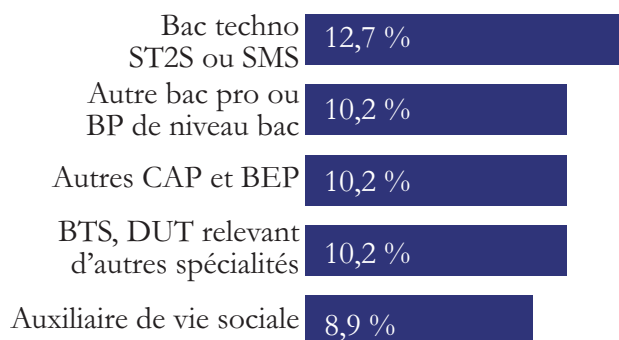


LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION (SUITE)

Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?



Quel était le dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation (top 5) ?



42% des répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau 5 avant leur entrée en formation et 43% d'un diplôme de niveau bac.

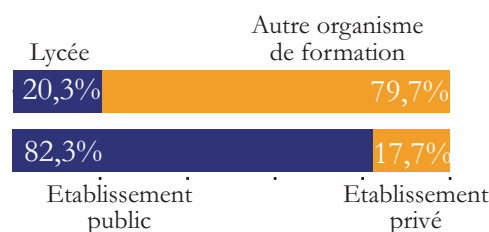
Cette répartition entre diplômes de niveaux 5 et 4 est confirmée par l'examen du top 5 des diplômes, avec deux certifications à chaque niveau précité.

A l'entrée en formation, 45% des répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans et 31% depuis plus de 10 ans (en moyenne depuis 8,3 ans).

Avaient-ils suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

35% des répondants indiquent avoir suivi une préparation au concours.

Cette préparation s'est effectuée dans 20% des cas au sein d'un lycée et, dans plus de quatre cas sur cinq, dans une structure publique.



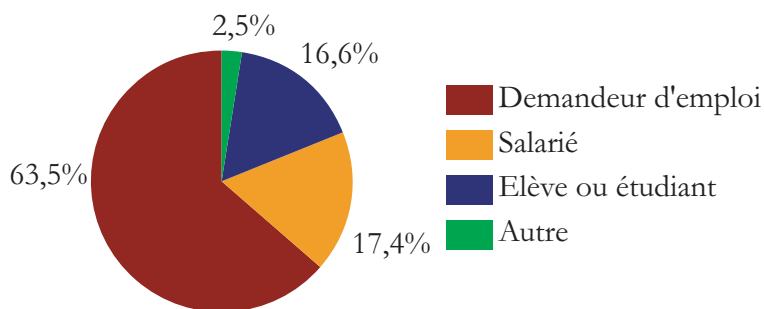


LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

Près de 63% des répondants avaient le statut de demandeur d'emploi pendant la formation, 17% celui de salarié et 17% celui d'élève ou étudiant.

Cette répartition par statut diffère de celle observée dans l'enquête du Ministère de la santé, où 56% des répondants seulement étaient demandeurs d'emploi, 25% salariés et 19% étudiants.



Etaient-ils en formation partielle ?

30% des répondants ont déclaré être en formation partielle (69 personnes). Cette part semble cohérente avec la croissance du nombre d'entrées en formation partielle constatée en Auvergne depuis 2012, suite à l'augmentation des quotas décidée par la Région.

Parmi eux, 90% étaient en formation passerelle (c'est-à-dire qu'ils détenaient un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation) et 9% étaient en formation post VAE.

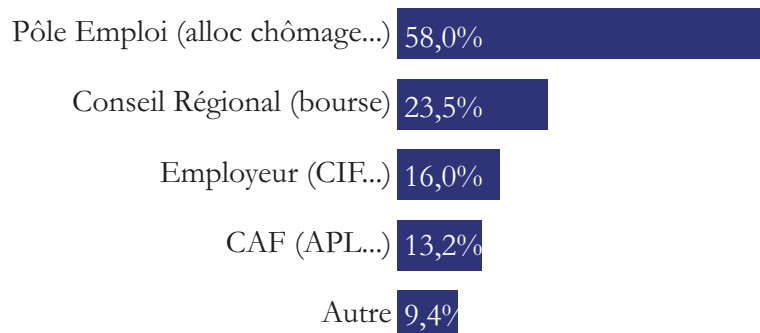
Dans 90% des cas, l'obtention de la dispense datait de plus d'un an.

De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

96% des répondants déclarent avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne.

Parmi eux, 58% ont une allocation Pôle Emploi, 23% une bourse du Conseil régional, 16% une rémunération de leur employeur, etc..

A noter qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs aides ce qui explique que le cumul des pourcentages dépasse 100%.



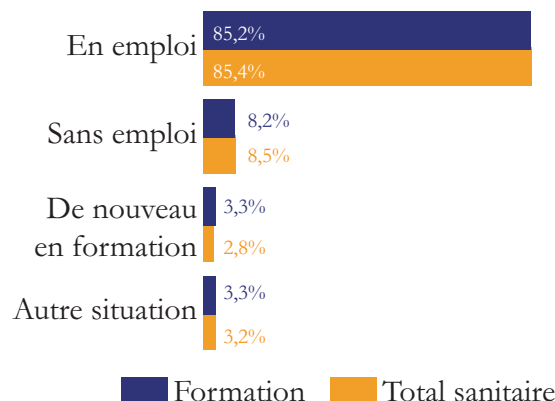


LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

85% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (207 personnes) soit une même part que l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Cette part est en recul par rapport aux sortants de 2012 (-11 points).

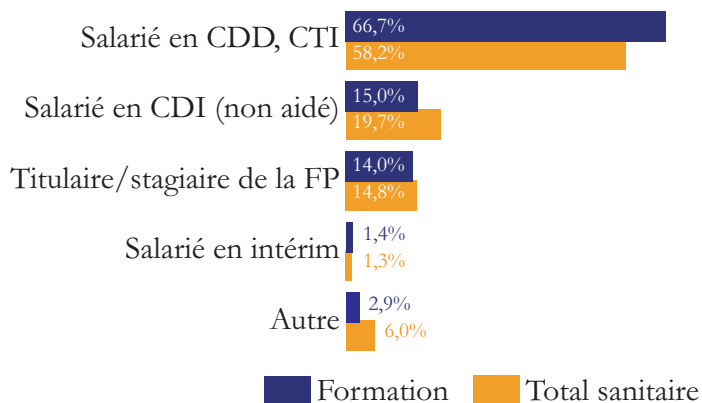


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

Quel est l'intitulé du poste occupé ?

91% des répondants exerçaient le métier d'aide-soignant.

Quel était leur statut professionnel ?



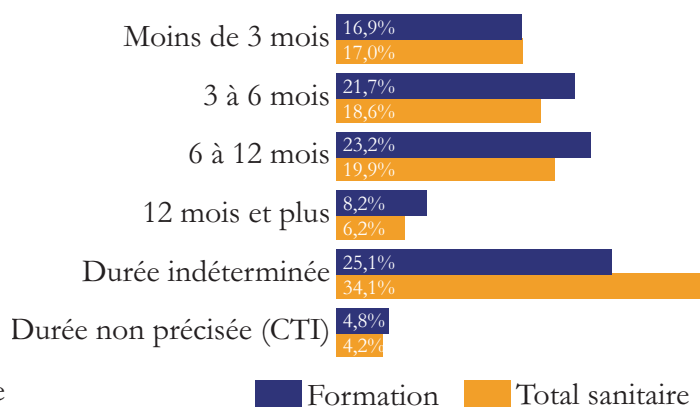
67% des répondants étaient en CDD ou CTI, *versus* 58% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

29% étaient en emploi stable* *versus* 38%. Dans le détail, 15% étaient en CDI (*versus* 20%) et 14% titulaires ou stagiaires de la fonction publique (15%).

A noter qu'aucun des répondants n'occupait un emploi aidé.

* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales

Quelle était la durée du contrat ?



25% des répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation *versus* 34% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

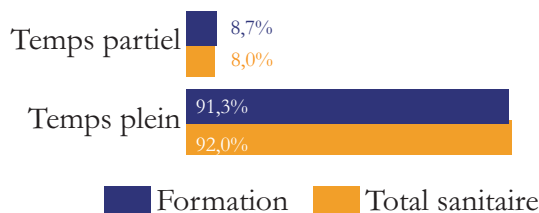


LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

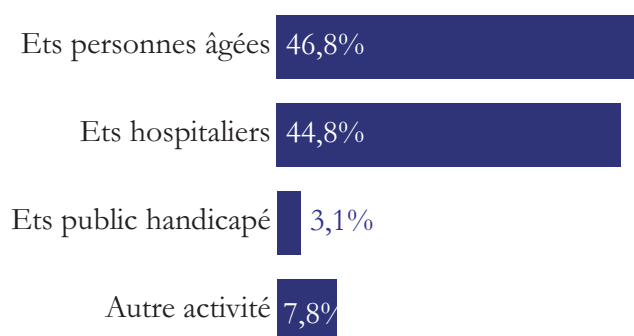
Quel était le temps de travail ?

91% des répondants exerçaient leur activité à temps plein contre 92% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Le temps partiel (18 personnes concernées) est subi dans 61% des cas.



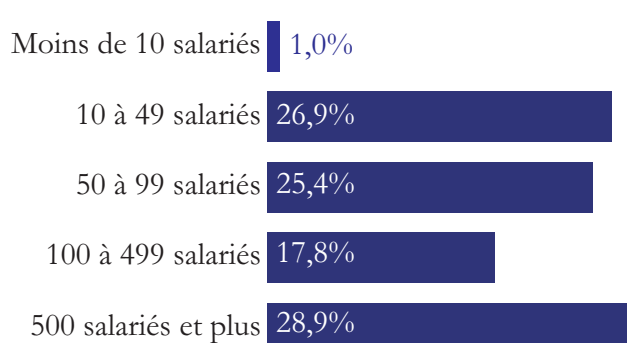
Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



47% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement pour personnes âgées et 45% au sein d'un établissement hospitalier.

Cette répartition est globalement identique à celle observée pour les sortants de 2012.

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



53% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 100 salariés.

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

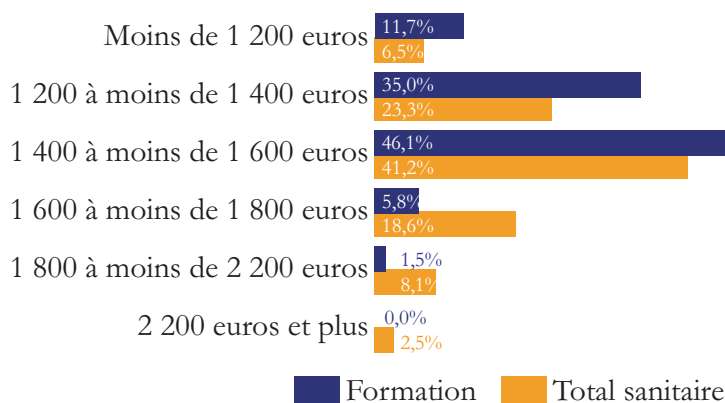
81% des répondants déclaraient gagner de 1 200 à 1 600 € nets mensuels (contre 64% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

A noter la sur-représentation sur les tranches de salaire inférieures et l'absence sur les tranches supérieures.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 393 €, inférieur de 9% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 521 €).

Il est à mettre en relation avec la part plus importante d'emplois à temps partiel pour les aides-soignants.

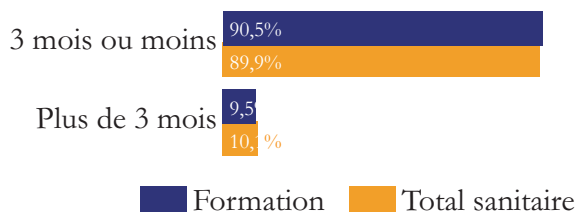
A noter cependant que ce salaire mensuel moyen est d'un montant équivalent à celui perçu par les ambulanciers, diplômés de même niveau de formation.





LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

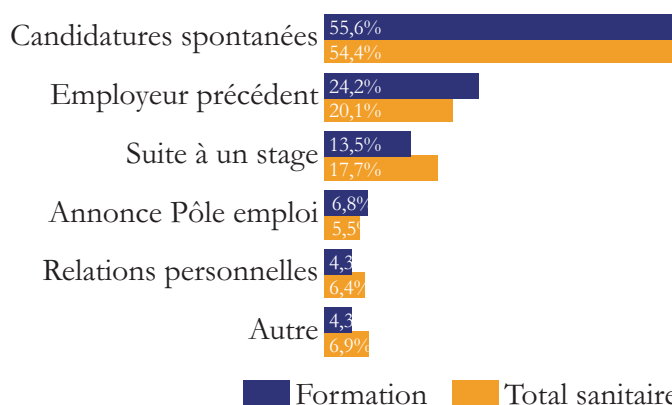
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



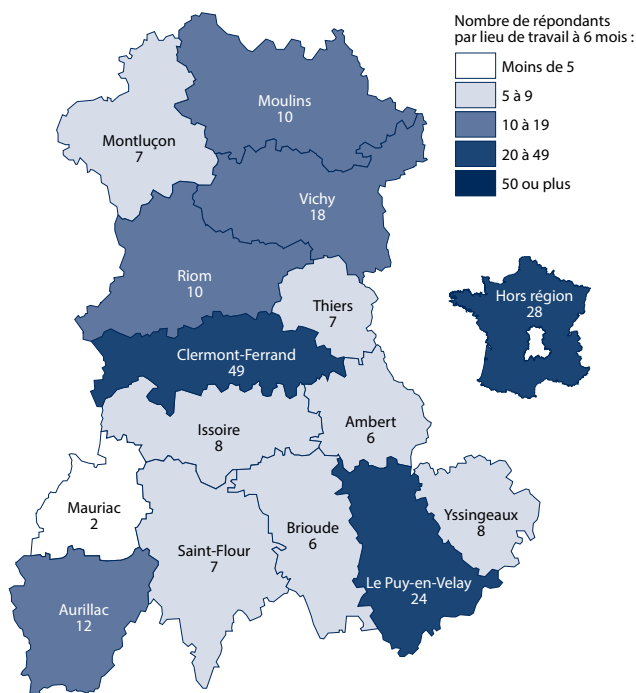
90% des répondants ont obtenu leur emploi au maximum 3 mois après leur sortie de formation, comme pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (55% des personnes répondantes comme pour l'ensemble des formations sanitaires), devant l'employeur précédent (24% *versus* 20%) et le stage (14%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



24% des répondants travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 14% hors région, 12% sur le territoire du Puy-en-Velay et 9% sur celui de Vichy.

74% des répondants exerçaient leur activité sur leur lieu de résidence antérieur (part variant de 50% sur le territoire d'Issoire à 91% pour celui du Puy-en-Velay).

En moyenne, 14% des formés travaillaient hors région 6 mois après leur sortie, part variant de 0% à pour les formés du COTEF de Vichy ou 2% pour celui de Clermont-Ferrand à 33% sur le COTEF de Moulins.

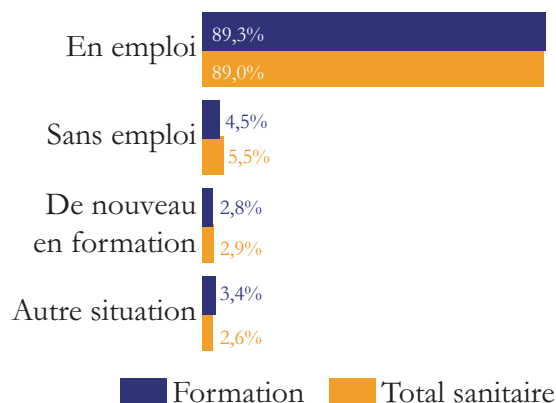


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

Quelle était leur situation professionnelle ?

89% des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (158 personnes), comme pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

Cette part est supérieure de 4 points au pourcentage enregistré à 6 mois. Elle reste, cependant, en retrait de 8 points par rapport au taux d'emploi des sortants de 2012.

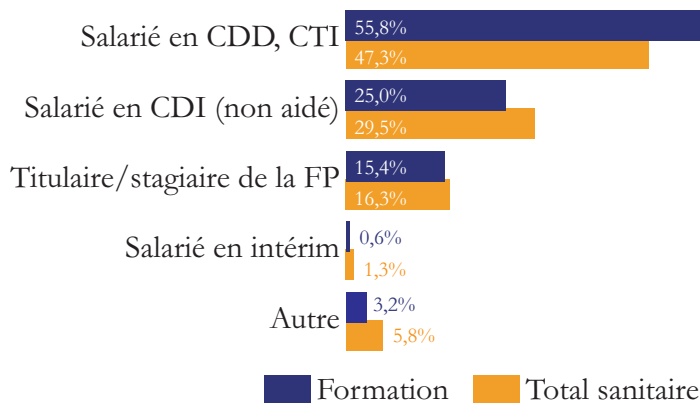


NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.

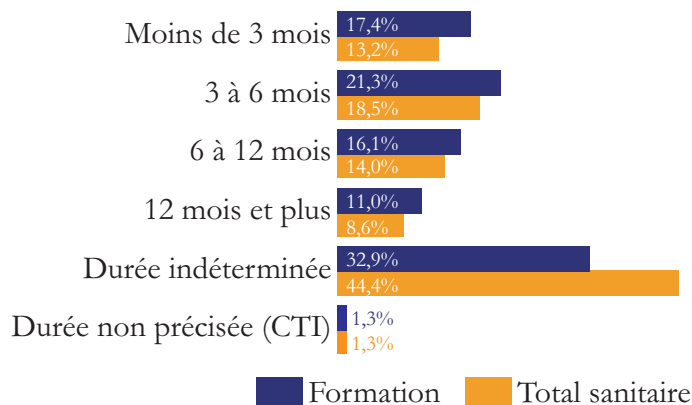
Quel est l'intitulé du poste occupé ?

92% des répondants exerçaient le métier d'aide-soignant.

Quel était leur statut professionnel ?



Quelle était la durée du contrat ?



56% des répondants étaient en CDD (*versus* 47% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires). Cette part a reculé de près de 11 points en 6 mois au bénéfice de l'emploi stable.

Ainsi, 41% des répondants étaient en emploi stable *versus* 50%. Dans le détail, 25% étaient en CDI (contre 30%) et 15% titulaires ou stagiaires de la fonction publique (contre 16%).

Un tiers des répondants occupait un emploi à durée indéterminée *versus* 44% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires. La part de contrat à durée indéterminée a augmenté de près de 8 points en 6 mois.

Les aides-soignants se voient toujours proposer des contrats de plus courte durée que l'ensemble des sortants de formations sanitaires : ainsi, 39% occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois (*versus* 31%) et 27% un contrat de 6 mois et plus (contre 23%).



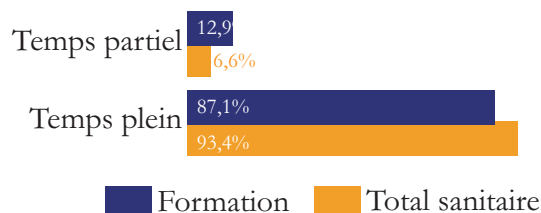


LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

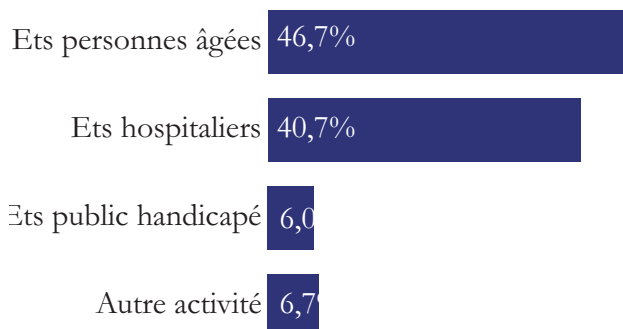
Quel était le temps de travail ?

87% des répondants exerçaient leur activité à temps plein contre 93% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires. Cette part recule de plus de 4 points en 6 mois.

Le temps partiel (20 personnes concernées) est subi dans 7 cas sur 10.

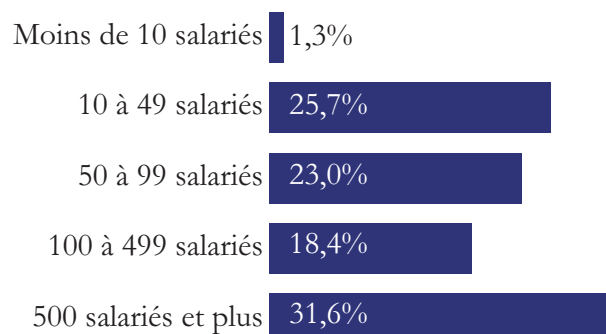


Quelle est la nature de l'activité de l'établissement employeur ?



47% des répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement pour personnes âgées (+0% par rapport à la situation à 6 mois) et 41% au sein d'un établissement hospitalier (-4,2 point).

Quelle est la taille de l'établissement employeur ?



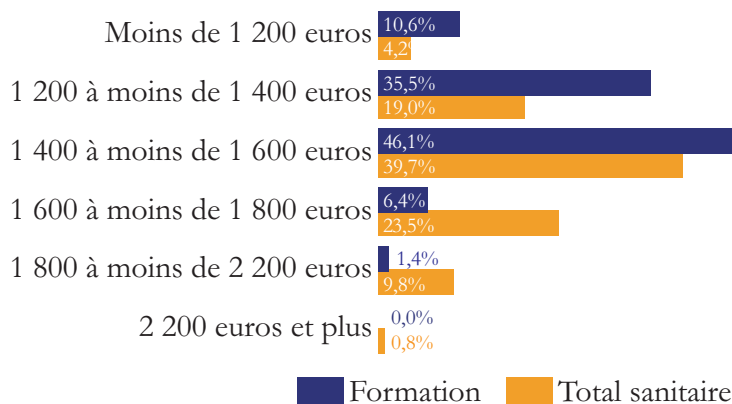
La moitié des répondants exerçait son activité au sein d'un établissement de moins de 100 salariés (-3 points en 6 mois).

Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

52% des répondants gagnaient de 1 400 à 1 800 € nets mensuels (contre 63% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

A noter toujours la sur-représentation sur les tranches de salaire inférieures et l'absence sur les tranches supérieures.

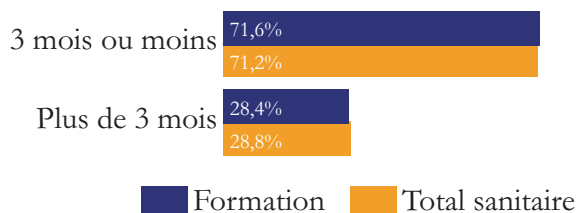
Le salaire net mensuel moyen est de 1 402 € (même rémunération moyenne qu'à 6 mois), inférieur à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 563 €).





LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

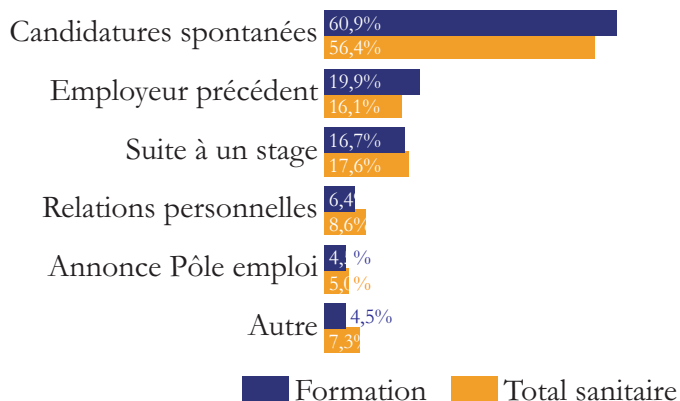
Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?



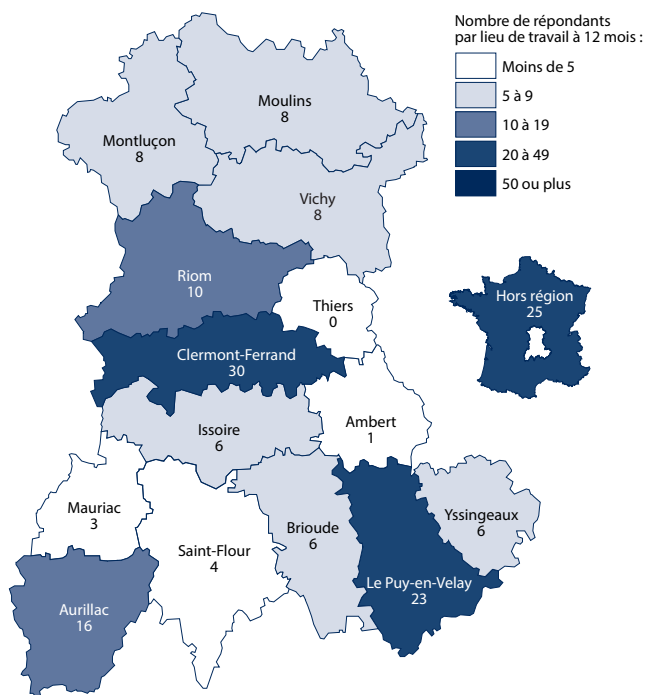
72% des répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (71% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

Comme pour la situation à 6 mois, la candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (61% des personnes répondantes contre 56% pour l'ensemble des formations sanitaires), devant l'employeur précédent (20% *versus* 16%) et le stage (17%).

Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?



Quel était le lieu de travail ?



19% des répondants travaillaient sur le COTEF de Clermont-Ferrand, 16% hors région, 15% sur le COTEF du Puy-en-Velay et 10% sur le territoire d'Aurillac.

En moyenne, 12 mois après leur sortie, 76% des formés travaillaient sur leur territoire de résidence antérieur. Cette part s'élève à 100% pour celui d'Yssingeaux contre seulement 50% pour le COTEF de Saint-Flour ou 67% sur ceux de Moulines ou Montluçon.

16% des formés travaillaient hors région, part variant de 0% de pour les formés du COTEF de Saint-Flour ou 3% pour celui de Clermont-Ferrand à 25% sur les COTEF de Moulines et Montluçon.



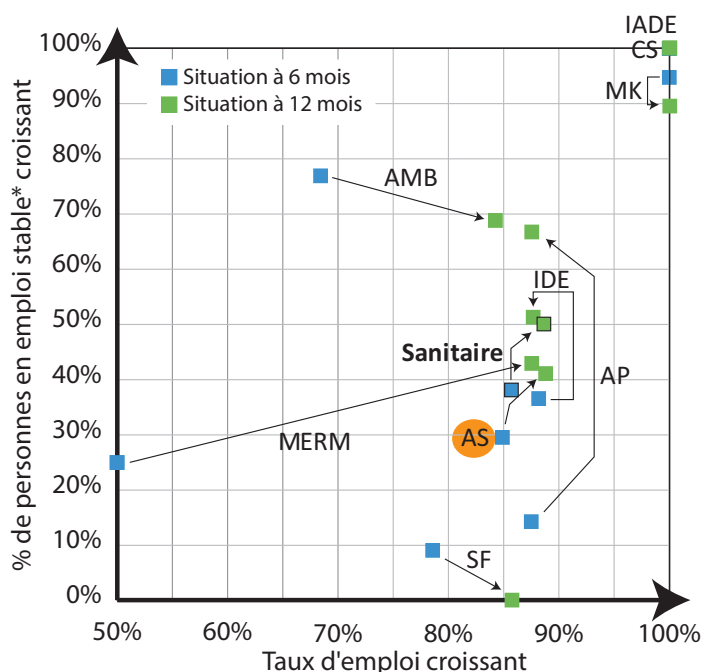


SYNTHÈSE

Taux d'emploi et stabilité

Les sortants de formation d'aide-soignant enregistrent, comme l'ensemble des sortants de formations sanitaires, une évolution limitée du taux d'emploi et une progression bien plus significative de la part d'emploi stable entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois.

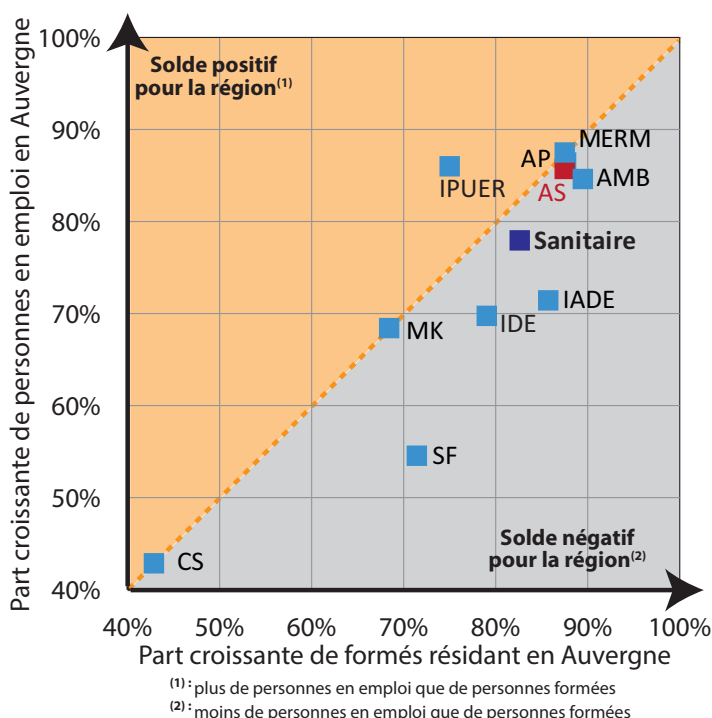
Ainsi, le taux d'emploi des aides-soignants augmente de 4 points, de 85% à 89% (+3,6 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants). Pour le taux d'emploi stable, la croissance est de +12 points en 6 mois (+12 points pour les sortants de formations sanitaires).



Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde d'aides-soignants est globalement équilibré. Ainsi, les formés étaient à 88% des résidents auvergnats et 86% d'entre eux sont restés pour travailler en Auvergne.

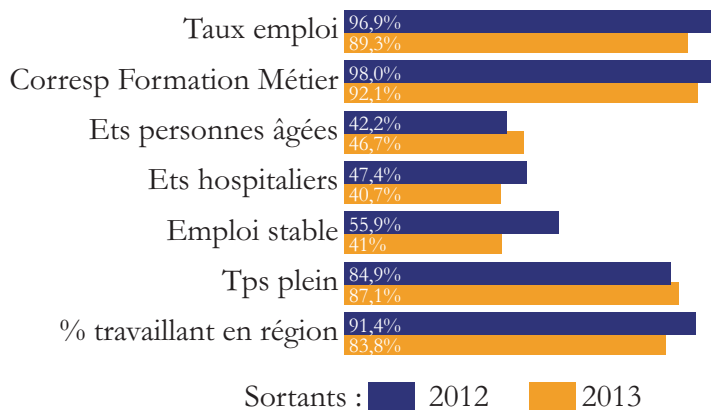
La situation est plus favorable que la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif).



Comparatif de la situation à 12 mois des sortants de 2012 et 2013

La situation des aides-soignants s'est globalement dégradée sur le marché du travail entre sortants de 2012 et ceux de 2013. Elle reste cependant très satisfaisante.

Ainsi, le recul du taux d'emploi entre les deux vagues est de l'ordre de 8 points, celui de la part de l'emploi stable est de 15 points. De même, la part des aides-soignants travaillant en Auvergne est en retrait de 8 points.



L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

GLOSSAIRE

APEMK : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

Bac ST2S-SMS : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

BEP CSS : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

CS : Cadre de Santé

DE AS : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Formation partielle : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

Formation passerelle : pour les personnes titulaires

d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

FP : Fonction Publique

IADE : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat

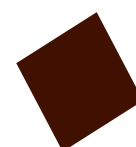
IDE : Infirmier Diplômé d'Etat

MERM : Manipulateur en électroradiologie médicale

MK : Masseur-kinésithérapeute

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

Préparation : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**
16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>
<http://www.pro.formationauvergne.com/>
Mail : oref@cariforef-auvergne.org

